

ENGAGEMENT PAPER NATURE

RÉSUMÉ

En octobre 2025, Ethos a publié un « Engagement Paper » consacré à la nature qui présente les attentes des investisseurs envers les entreprises pour une meilleure gestion des impacts de leurs activités sur la nature et la biodiversité. Le document complet, accessible via le QR code ci-joint, servira de base pour le dialogue actionnarial qu'Ethos et les membres des Ethos Engagement Pool Suisse et International mèneront avec les entreprises sur cette thématique à l'avenir.



EN BREF



La destruction de la nature et la perte de biodiversité constituent une menace systémique pour l'économie et la société.



Les entreprises contribuent de manière significative à la perte de la nature, tant directement que par le biais de leurs chaînes de valeur, alors même que leurs activités dépendent également fortement des services écosystémiques.



Les investisseurs sont également touchés par la dégradation de la nature. Ils ont besoin d'informations fiables et mesurables de la part des entreprises afin de pouvoir prendre des décisions d'investissement éclairées.



Les entreprises et les institutions financières doivent agir dès maintenant pour minimiser les risques et saisir les opportunités. La mise en œuvre rapide d'objectifs fondés sur la science et la publication de rapports transparents leur procurent des avantages concurrentiels.



Ethos demande que les modèles commerciaux soient alignés sur les limites planétaires et que les stratégies de transition des entreprises et leur mise en œuvre soient plus transparentes.



L'ACTIVITÉ HUMAINE À L'ORIGINE DE LA PERTE DE BIODIVERSITÉ

L'activité économique et sociale est l'une des principales causes de la perte de la nature. L'exploitation intensive des terres et de l'eau, l'extraction de matières premières, la pêche industrielle et l'exploitation forestière, la pollution par les produits chimiques et les déchets, ou encore la propagation d'espèces invasives sont en effets tous des facteurs qui y contribuent largement. De plus, ces évolutions sont encore renforcées par des mégatendances mondiales – telles que le changement climatique, la croissance démographique et l'urbanisation – qui ont des conséquences significatives pour les entreprises, la société et les investisseurs.



LES ENTREPRISES CONCERNÉES ET RESPONSABLES

Si les entreprises exercent une influence considérable sur la nature, elles en dépendent également financièrement. Elles sont exposées à des risques liés à la destruction de l'environnement (inondations, épuisement des ressources, etc.), à la mise en place de nouvelles réglementations, à des changements sur le marché, à une perte de réputation, ou encore à des risques juridiques en cas de poursuites pour destruction de la nature. En même temps, le développement de produits et de services respectueux de la nature peut représenter des opportunités pour les entreprises. Elles peuvent ainsi se différencier de la concurrence, ouvrir de nouveaux marchés (la rénovation écologique par exemple), améliorer leur efficacité et leur réputation, et réduire leurs coûts grâce à l'économie circulaire.

ATTENTES GÉNÉRALES ENVERS LES ENTREPRISES

Les investisseurs, en particulier ceux orientés sur le long terme, sont également exposés aux risques et aux opportunités liés à la dégradation de la nature par l'intermédiaire des entreprises incluses dans leurs portefeuilles.

C'est pourquoi Ethos a élaboré une liste de **sept attentes générales** envers les entreprises afin de les inciter à évaluer non seulement leurs impacts et leurs dépendances vis-à-vis de la nature mais également les risques et les opportunités qui en découlent et à en rendre compte de manière appropriée. Afin d'apporter un éclairage plus précis sur les secteurs confrontés à des risques significatifs liés à la dégradation de la nature, Ethos a également édicté des **attentes spécifiques** pour plusieurs secteurs tels que l'agriculture, l'industrie chimique et l'industrie pharmaceutique.

Ces bonnes pratiques seront à l'avenir abordées et prônées dans le cadre du dialogue continu et constructif qu'Ethos et les membres des Ethos Engagement Pool Suisse et International mènent avec les représentants des entreprises cotées en Suisse et à l'étranger.

1. Adopter des politiques claires et ambitieuses en matière de nature, conformes au principe « Ne pas causer de préjudice important » (« Do No Significant Harm (DNSH) »).
2. Adhérer à l'approche TNFD LEAP et la suivre.
3. Évaluer et surveiller l'impact et les dépendances.
4. Évaluer et surveiller les risques et les opportunités.
5. Définir un plan de transition assorti d'objectifs ambitieux fondés sur des données scientifiques.
6. Communiquer des indicateurs pertinents et vérifiés conformément à la TNFD et à d'autres cadres spécifiques.
7. Impliquer les parties prenantes et plaider en faveur d'une réglementation responsable.

ATTENTES SPÉCIFIQUES

THÈMES	MESURES REQUISES	SECTEURS CONCERNÉS
Déforestation	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques zéro déforestation • Traçabilité complète • Systèmes de surveillance 	Agriculture, alimentation, chimie, pharmacie
Pollution plastique	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie basée sur le principe « réduire, réutiliser, remplacer, recycler » pour les emballages plastiques • Réduction de la consommation de plastique • Promotion de l'économie circulaire 	Emballage, alimentation, soins corporels, chimie
Eau	<ul style="list-style-type: none"> • Prévention des effets négatifs sur la disponibilité et la qualité de l'eau • Contribution à un accès équitable à l'eau 	Textiles, alimentation, haute technologie, agriculture, énergie
Produits chimiques éternels (PFAS)	<ul style="list-style-type: none"> • Abandon complet • Transparence sur les volumes de production • Responsabilité en matière de décontamination • Développement d'alternatives sûres 	Chimie
Abus de pesticides	<ul style="list-style-type: none"> • Interdiction des pesticides hautement dangereux • Gestion constructive des litiges et mesures de réparation des dommages 	Agriculture, alimentation, chimie